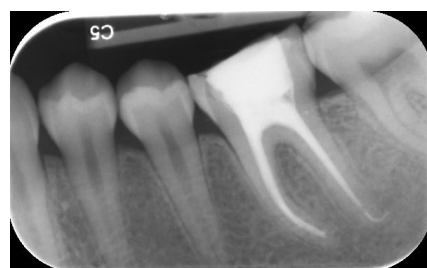
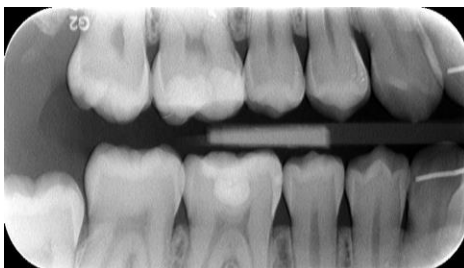


Formation complémentaire

« RADIOLOGIE DENTAIRE »



1. Situation actuelle :

Les assistants-es dentaires n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie dentaire reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés-es, même sur délégation du médecin-dentiste, à prendre des radiographies ; de plus ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis-es dans le cabinet dentaire. D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins-dentistes n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies intra-orales du massif osseux facial conformément aux dispositions de l'ordonnance du 26 avril 2017 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection. Ce certificat permet à l'assistant-e dentaire l'utilisation d'installations à rayons X à usage médico-dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste ayant la qualité d'expert. A l'issue de la formation, le-la candidat-e :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques dentaires associés en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite.
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements.
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 5 juillet 2019 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un-e apprenti-e « Assistant-e Dentaire CFC ».

3. Contenu et objectifs détaillés de la formation :

Cette formation THEORIQUE et PRATIQUE porte sur la totalité de la matière du **domaine « d »** des compétences opérationnelles (pages n°23 à n°26) du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Dentaire CFC » du 5 juillet 2019.

La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de SSO Suisse : *équipe du cabinet, plan de formation AD, objectifs opérationnels d1, d2, d3 – pages n°23 à n°26*: <https://www.sso.ch/fr/%C3%89quipe-du-cabinet-dentaire>

Si le contenu du chapitre « d » susmentionné devait subir des changements, c'est la dernière version du plan de formation approuvé par le SEFRI qui entrera en vigueur.

Contenu détaillé de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Professeurs	Lieux
N°1	Samedi 5.10.24	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <u>Théorie</u> : Historique + Radiophysique + Rayonnement	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A)</u> : <u>Introduction</u> Structures anatomiques + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mmes De Amicis & M'Barki Assistentes en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
N°2	Samedi 12.10.24	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X + Technique de réglage	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N°3	Samedi 2.11.24	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Théorie</u> : Système de réception des images + Contrôle de stabilité	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Céline M'Barki Assistante en prophylaxie SSO	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B)</u> : <u>Approfondissement</u> Evaluation de la qualité de l'image + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mmes De Amicis & M'Barki Assistentes en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
N°4	Samedi 9.11.24	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N°5	Samedi 23.11.24	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C)</u> : <u>REVISIONS</u>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mmes De Amicis & M'Barki Assistentes en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
		2 leçons (13h-14h30)	<u>Théorie</u> : REVISIONS	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
N°6	Samedi 7.12.24		<u>EXAMENS</u> : <u>Théorie</u> : 8h30 - 9h -> c/o Ecole AMAD, Place de la Gare 2 à Sion <u>Pratique</u> : 30 minutes (ordre de passage en fonction du planning prédéfini) -> c/o cabinet dentaire du Dr Perrin		

4. Support de cours

Support de cours officiel pour écoles professionnelles (à commander sur le shop du site www.sso.ch):

« **Utilisation d'outils de diagnostic par imagerie, module "d"** » SSO & SVDA, dernière édition en vigueur.

Pour les personnes inscrites à la formation, le support est commandé par l'OrTra SSVs.

5. Admission à la formation :

1° Formation de base reconnue comme :

Assistant-e dentaire ayant obtenu son diplôme SSO sur une durée de 2 ans

ou

ayant obtenu son CFC d'Assistant-e Dentaire sans autorisation de radiographier

ou

au bénéfice d'un diplôme étranger nécessitant une formation complémentaire pour l'obtention de l'équivalence ou de la reconnaissance.

Pour la reconnaissance/équivalence des diplômes, l'autorité fédérale est compétente :

(SEFRI [Reconnaissance de diplômes étrangers \(admin.ch\)](http://Reconnaissance_de_diplomes_etrangers.admin.ch) . La documentation relative aux requêtes d'équivalence se trouve dans le dossier « Reconnaissance de diplômes étrangers », Tél. +41 58 465 465 75 71, info@sbfi.admin.ch)

2° **Fortement recommandée :**

Attestation d'une place de formation avec pratique de la Radiologie Dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste qualifié en radiologie selon l'art. 18.2 de la loi sur la radioprotection. -> signature du formulaire d'inscription (cf. [annexe n°1](#)) et effectuer le travail sur le status (cf. [annexes n°5 et n°6](#))

3° Les frais de cours (50%) + supports de cours doivent être payés au minimum 10 jours avant le début des cours.

Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à dentaire@ortrassvs.ch

+ envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch

+ le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. point n° 18)

6. Assurances :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur suisse (+ de 8h/semaine). Les autres participants-es doivent être couverts-es par une assurance personnelle.

7. Conditions d'inscription :

La formation débute si au minimum 12 personnes sont inscrites à la session. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque personne inscrite où sont mentionnées les modalités de paiement.

A chaque session de formation, seules les 24 premières personnes inscrites seront convoquées ; les viennent-ensuite seront placées sur une liste d'attente.

8. Lieux de formation :

1° École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » du Valais, c/o EPASC, filière AMAD, Place de la Gare 2, 1950 Sion

+

2° Cabinet Dentaire

(c/o Dr Sébastien PERRIN, rue Scex 2 – Bâtiments de COOPCITY, 1950 Sion, +41 27 323 00 23)

9. Finance d'inscription :

Prix des cours (écolage)	CHF 1'080.- (36 leçons à CHF 30.-/leçon)
Supports de cours	CHF 100.-
Frais d'examens	CHF 400.- (tarif normal : à la fin d'une session de cours ou examens groupés => au minimum pour 6 expertises le même jour) CHF 600.- (tarif « individuel » ou en cas de report ou suite à un échec)

10. Admission aux examens :

1° Remplir les conditions d'admission à la formation (cf. point n° 5).

2° **FACULTATIF** : Présenter un status => minimum 16 clichés.

Pour obtenir une note « status », le status et les formulaires doivent être remis au plus tard **10 jours** avant la date des examens à **OrTra SSVs, Av. du Général Guisan 1, 3960 Sierre** ou par e-mail à dentaire@ortrassvs.ch (cf. **annexes n°5 et n°6**)

3° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant les examens + remplir **annexe n°1**.

3° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant les examens + remplir **annexe n°2** pour les personnes **EN CANDIDATURE LIBRE**.

11. Déroulement de l'examen (60 minutes)

A. Théorie – Ecrit (c/o Ecole AMAD): 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- Historique + Radiophysique + Rayonnement
- Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- Système de réception des images / radiologie numérique
- Radiobiologie
- Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- Technique de prise de clichés et anatomie radiologique

A disposition : « série d'examens 2015 » ([cf. document publié sur le site internet OrTra SSVs](#))

B. Pratique – Oral (c/o cabinet dentaire): 30 minutes (cf. **annexe n°4**)

1° le-la candidat-e doit réaliser 2 radiographies sur un patient fictif

(le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle au candidat-e suivant-e ; pour les deuxièmes à passer le matin et l'après-midi, ceux-ci doivent venir en même temps que les premiers afin de servir de modèle).

L'épreuve comprend un bitewing et une autre image de dents précédemment tirée au sort.

Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à encadrer le patient !

2° 4 radiographies sont présentées au/à la candidat-e. Sur les 2 premières, on doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs et les corriger. "

3° le-la candidat-e doit réaliser un test de stabilité

12. Matériel nécessaire pour la formation et/ou l'examen final pratique (si non possession du matériel, celui-ci sera fourni) :

- Blouse
- Film RX (grand et petit)
- Porte-film personnel pour Bite Wings
- Prote-film personnel pour apicales (postérieurs et antérieurs)

13. Experts pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance d'expert aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Dentaire CFC »

14. Critères de réussite et certificat délivré :

L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0. La notation se fait selon un protocole et des critères qui figurent à l'annexe n°3. (cf. [annexe n°3](#))

Le certificat est délivré par la Société Valaisanne des Médecins-Dentistes (SSO-Valais) et l'OrTra SSVs conformément à l'Ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 26 avril 2017 (reconnaissance OFSP et annonce à l'OFSP des personnes ayant obtenu le certificat).

15. Répétition de l'examen :

En cas d'échec (= moyenne insuffisante), le-la candidat-e peut répéter les examens au plus tôt après 6 mois et au maximum à 2 reprises.

Après 2 échecs à l'examen du module « radiologie dentaire », le SEFRI ne délivre plus d'équivalence de ce module en lien avec la reconnaissance des diplômes étrangers.

16. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2023-2024) :

- SSO-Valais : Dr Sébastien Perrin, praticien et chef-expert cantonal
- OrTra SSVs : Mme Laurence Fournier, directrice
- Dresse Sarah Cuenin, praticienne et enseignante principale « Radiologie Dentaire » et experte cantonale
- Dresse Christel Métrailler-Baillifard, praticienne, enseignante de pratique « Radiologie Dentaire » et experte cantonale
- Mme Sophie De Amicis, assistante en prophylaxie SSO, enseignante Ecole AMAD et experte cantonale
- Mme Véronique Varone, coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire » auprès de l'OrTra SSVs

Les participants-es évaluent au moyen d'un formulaire la qualité de l'enseignement.

La synthèse des évaluations est remise à la commission de cours et à l'OFSP après chaque session.

17. Dispositions légales/recours :

Les résultats de l'examen peuvent être contestés dans les 14 jours qui suivent la réception de ceux-ci par le-la candidat-e auprès de l'OrTra SSVs à l'attention de la commission de cours « Radiologie Dentaire ».

Les recours doivent être adressés par écrit dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

18. Inscriptions pour les cours & renseignements-contacts :**OrTra Santé Social Valais (OrTra SSVs)****Av. du Général Guisan 1****3960 Sierre****+ 41 27 455 42 53**www.ortrassvs.chinfo@ortrassvs.ch

Personne coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire » :

Mme Véronique Varone, +41 79 342 58 09, dentaire@ortrassvs.chEnseignante principale : Dresse Sarah Cuenin, sarah.cuenin@edu.vs.ch**Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à dentaire@ortrassvs.ch****+ envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch****+ le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. coordonnées ci-dessous)**Pour les **virements bancaires internationaux**, voici les coordonnées :

IBAN CH31 0076 5000 U088 3384 6

BIC/SWIFT BCVSCH2LXXX

Paieement en CHF (francs suisses)

Frais bancaires en sus à votre charge

INSCRIPTION

Formation Radiologie Dentaire + Examens

NOM :

Prénom :

Adresse privée complète :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse privée) :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Adresse e-mail :

Dates de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Remarques
N°1	Samedi 5.10.24	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <u>Théorie</u> : Historique + Radiophysique + Rayonnement	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A) :</u> Introduction	
N°2	Samedi 12.10.24	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X Technique de réglage	Visio
N°3	Samedi 2.11.24	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Théorie</u> : Système de réception des images + Contrôles de stabilité	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B) :</u> Approfondissement	
N°4	Samedi 9.11.24	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légalles sur la radioprotection Exercices d'application	Visio
N°5	Samedi 23.11.24	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C) :</u> REVISIONS	
		2 leçons (13h-14h30)	<u>Théorie</u> : REVISIONS	
N°6	Samedi 7.12.24		<u>EXAMENS :</u> Théorie : 8h30-9h Pratique : 30 minutes en fonction du planning prédéfini	

Je confirme également avoir pris connaissance des tarifs : CHF 1'080.- (écolage)

Les frais de cours (supports) s'élèvent à CHF 100.- => **Coût total : CHF 1'180.- + Frais d'examens**

Un CV et une copie de votre CFC (diplôme) et/ou la décision du SEFRI doivent être envoyés à l'OrTra SSVs en même temps que l'inscription aux cours « Radiologie dentaire ».

A la réception de l'inscription et en fonction du nombre de personnes inscrites, une facture vous sera adressée.

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Confirmation de ma place de formation avec pratique de la radiologie dentaire (recommandée)

Lieu et date :

Tampon du cabinet dentaire & Signature du médecin-dentiste responsable :

Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à dentaire@ortrassvs.ch
+ envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch
+ le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. point n° 18)

INSCRIPTION

Examen Radiologie Dentaire

(en **CANDIDATURE LIBRE =**

uniquement l'examen, sans suivre la formation)

prochaine date : samedi 7 décembre 2024 ou à demander à dentaire@ortrassvs.ch

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse privée) :

N° de téléphone :

Date de naissance complète :

Adresse e-mail :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des modalités des examens décrites dans le flyer d'informations, du contenu & du programme de formation et des critères d'évaluation des examens finaux (théoriques et pratiques).

Frais d'examens : CHF 600.- (CHF 400.- si au minimum 6 expertises sont effectuées à la même date)

*Merci de joindre au bulletin d'inscription une copie du **diplôme « dentaire »** obtenu et/ou la décision du SEFRI.*

Remarques :

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Procédures de qualification

Protocole d'examensAssistant dentaire CFC /
Assistante dentaire CFC

Radiologie 2024

Candidat-e :

NOM et PRENOM :

		Signatures expert-e-s
1. Points totaux examens pratiques	____ / 77	
2. Examen théorique écrit	____ / 42	
3. Status radiographique FACULTATIF	____ / 20	
POINTS TOTAUX (1,2 et 3)	____ / 139 - 119	L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0 . La note finale correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note.
Note finale	____ / 6	

POINTS TOTAUX= 139 (avec status)			POINTS TOTAUX= 119 (sans status)		
note	points	points	note	points	points
6	139	132.5	6	119	113.5
5.5	132	118.5	5.5	113	101.5
5	118	107.5	5	101	89.5
4.5	107	90.5	4.5	89	77.5
4	90	76.5	4	77	65.5
3.5	76	63	3.5	65	53.5
3	62.5	49	3	53	41.5
2.5	48.5	35	2.5	41	30
2	34.5	21	2	29.5	18
1.5	20.5	7	1.5	17.5	6
1	6.5	0	1	5.5	0

Procès-verbal radiologie dentaire : EXAMEN PRATIQUE 2024

Critères généraux (évalués une fois pour les 2 radiographies) : 13 points	Commentaires
Tenue vestimentaire correcte, ongles courts, cheveux attachés et ne tombant pas devant les épaules (2)	
Protection du patient correctement mise : tablier ou collerette (2)	
Discussion, explication au patient, bijoux, piercings, femme enceinte (2)	
Désinfection des mains, port des gants (1)	
Désinfection du film (1)	
Désinfection du tube + fauteuil à la fin des radiographies (1)	
Position correcte de l'opérateur au moment de la prise de la radiographie (1)	
Utilisation des consommables (3)	
	Points obtenus sur 13
Evaluation 1^{ère} radiographie (BW) : 12 points	Commentaires
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube orthogonale ou bissectrice (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
<i>Si mauvaise dent radiographiée : -9 points</i>	
	Points obtenus sur 12
Evaluation 2^{ème} radiographie (apicale) : 12 points	Commentaires
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube orthogonale ou bissectrice (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
<i>Si mauvaise dent radiographiée : -9 points</i>	
	Points obtenus sur 12
Lecture 1^{ère} radiographie : 7 points	Commentaires
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
	Points obtenus sur 7
Lecture 2^{ème} radiographie : 7 points	Commentaires
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
	Points obtenus sur 7
Analyse d'erreur 1^{ère} radiographie : 7 points	Commentaires
Identification de l'erreur (2)	
Explication des sources de l'erreur (3)	
Correction à apporter (2)	
	Points obtenus sur 7
Analyse d'erreur 2^{ème} radiographie : 7 points	Commentaires
Identification de l'erreur (2)	
Explication des sources de l'erreur (3)	
Correction à apporter (2)	
	Points obtenus sur 7
Contrôle de stabilité de l'appareil à rayons X numérique	Commentaires
Mise en place du film, corps test, tube (4)	
<i>2 points pour la mise en place du bon film dans la fente du corps-test à l'endroit</i>	
<i>2 points perpendicularité de l'ensemble (film, corps-test, tube) sur une surface stable</i>	
Réglage correct du temps de pose, selon indication du test de réception (1)	
Comparaison avec l'image de référence (4)	
<i>1 point Délimitation du champ de rayonnement, 1 point 3 lignes visibles sur le 2.5, 1 point 4 points noirs à bas contraste à droite visibles, 1 point contraste général</i>	
Procédure en cas de non-conformité (2)	
<i>1 point pour mentionner la reprise du cliché avec un autre film en vérifiant les paramètres d'expositions. 1 point si le test est toujours non conforme, contacter le technicien dans un 2^e temps (si mentionne ce point tout de suite → 0 point)</i>	
Mention de l'archivage du test effectué (1)	
<i>Si non utilisation du corps test -2 points supplémentaire</i>	
	Points obtenus sur 12
	TOTAL des points sur 77

Examen final du module complémentaire Radiologie

ANNEXE n° 5

Le status radiologique (*travail facultatif*)1. Objectifs du status radiologique

- Savoir réaliser des radiographies intra-orales (rétro-alvéolaires = apicales) et bite-wings.
- Savoir classer, organiser et présenter avec soin ces radiographies.
- Savoir reconnaître les erreurs, les détecter et apporter les corrections nécessaires.
- Avoir une vue complète d'une bouche (de la 18 à la 28 et de la 38 à la 48).

2. Règles de réalisation de votre status (cf. document « status type »)

Vous présenterez votre status sur une seule page en format A4 en orientation paysage qui contiendra toutes vos radiographies ordonnées selon les règles, les données du patient ainsi que les dates de prise des clichés radiographiques.

3. Travail complémentaire à réaliser avec le status

Vous choisirez quatre radiographies de votre status qui présentent des erreurs différentes (cadrage, exposition, problème de parallélisme, film mis à l'envers, mauvais positionnement du cône, ...).

Pour chaque radiographie avec erreur, vous présenterez un commentaire et la radiographie concernée sur une feuille A4 (*une feuille par radiographie commentée non agrafée au status*), avec votre nom en sommet de page.

Votre observation se portera, pour chacune de ces 4 radiographies, sur la mise en évidence d'une seule erreur constatée, sur sa cause ainsi que sur la correction que vous proposez.

4. Date de dépôt du travail prescrit

Votre travail sera évalué et noté selon une grille de correction précise.

Votre travail doit être déposé **10 jours avant la date d'examen = 27 novembre 2024**

(dernier délai) par courrier électronique au format .pdf à dentaire@ortrassvs.ch ou par voie postale (date du cachet postal fera foi et en « recommandé » depuis l'étranger) ; nous insistons sur le fait qu'un travail déposé-rendu en retard ne sera pas évalué.

Nom Prénom
date de naissance du patient

18.17.16	16.15.14	13.12	11.21	22.23	24.25.26	26.27.28
Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché
48.47.46	46.45.44	43.42	41.31	32.33	34.35.36	36.37.38
Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché
BW Dent de sagesse à 1 ^{ère} prémolaire		BW Dent de sagesse à 1 ^{ère} prémolaire				
Date du cliché		Date du cliché		Date du cliché		

STATUS TYPE

EXEMPLE DE PRESENTATION D'UN STATUS RADIOLOGIQUE